

## Tutoriel pour créer sa licence FSLC

*par Guillaume*

Depuis la saison 2016, la FSLC a mis en place une plateforme en ligne pour la souscription de licences. La plateforme est active et fonctionnelle pour 2017, vous allez devoir travailler un peu car c'est au licencié de créer son compte sur la plateforme pour ensuite souscrire sa licence!

La plateforme licence est à l'adresse suivante : <http://plateforme.fslc-canicross.net/fr>

Vous devez commencer par cliquer sur le lien SOUSCRIRE UNE LICENCE.

- **Pour les nouveaux licenciés**, vous devez commencer par Créer un compte (cliquer sur le lien) rien de bien sorcier juste une adresse mail et postale... Vous pouvez ensuite vous déconnecter de la plateforme. Vous recevrez rapidement sur votre boîte mail (3 minutes pour moi) un mail vous confirmant la création de votre compte avec vos données de connexion. En cliquant sur le lien dans le mail, vous arrivez à nouveau sur la plateforme et cliquez sur le lien SOUSCRIRE UNE LICENCE.

Vous entrez ensuite vos identifiants et pouvez souscrire votre licence, il y a un lien en haut de page vers une vidéo qui explique très bien comment procéder, je vous conseille de la regarder. Sur la ligne club, vous devez sélectionner Canicross val de Loire, vous aurez besoin de rentrer la date de votre certificat médical ainsi que son format numérique dans l'idéal. Pour les nouveau licenciés FSLC, il sera nécessaire de fournir votre carte d'identité recto et verso en format numérique.

Vous recevrez ensuite normalement un mail vous confirmant votre demande de licence. Je recevrais de mon côté également un mail m'indiquant votre demande de licence, je devrais valider que j'ai bien votre certificat médical et votre règlement.

Dès que vous aurez terminé votre démarche sur la plateforme, vous devrez m'envoyer votre demande en format papier (formulaire en ligne sur le site du club) accompagnée de votre certificat médical (précisant bien la discipline cani-cross ou cani VTT et portant la mention "y compris en compétition") et de votre règlement.

Dès réception, je validerai votre licence sur la plateforme et notre trésorier enverra de son côté son règlement à la fédération. Après réception de ce règlement vous recevrez un mail avec votre licence en pièce jointe.

Merci d'avoir été jusqu'au bout...

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à me contacter, plutôt par mail ([amandine.cvl@outlook.fr](mailto:amandine.cvl@outlook.fr)). Si vous ne disposez pas d'accès à internet, pas d'inquiétude, je pourrais de manière exceptionnelle effectuer les démarches pour vous.

Merci à Guillaume pour ce petit tutoriel remis à jour pour 2017.

Amandine DESNOUES secrétaire du CVL